

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 333**

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 333000

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

EGOSILICON 333

Groupe du produit: silicone

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Mastic silicone

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	EGO Dichtstoffwerke GmbH & Co. Betriebs KG	
Rue:	Kaltenbrunn 27	
Lieu:	D-82467 Garmisch-Partenkirchen	
Téléphone:	+49 (0)8821 956 90	Téléfax: +49 (0)8821 956 990
e-mail:	info@ego.de	
Interlocuteur:	Laboratoire	Téléphone: +49 (0)8821 956 960
e-mail:	EGO-Labor@ego.de	
Internet:	www.ego.de	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 (0)8821 956 960 (Lu-Je: 9-16 heures, Ve: 9-13 heures)  
en allemand et anglais

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient 3-(Triéthoxysilyl)propylamin. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Conseils supplémentaires**

La classification correspond aux listes actuelles de la CE, mais elle a été complétée par des données de la littérature scientifique et par des informations propre à la société.

**2.3. Autres dangers**

Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'oxime. Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.

Ne pas aspirer longtemps et en grandes concentrations les produits de dédoublement pendant la polymérisation. Danger d'irritation en cas de contact prolongé avec le produit.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Mélange: Polydiméthylsiloxane + réticulant + matière de remplissage + matière auxiliaires

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 333**

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 333000

Page 2 de 11

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime			< 5 %
	484-460-1		01-2120004323-76	
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319			
128446-60-6	3-Aminopropyl(methyl)silsesquioxan, ethoxy-terminiert			1 - < 5 %
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H226 H315 H319			
58190-62-8	2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime			1 - < 5 %
	700-810-0		01-2120006148-66	
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319			
919-30-2	3-(Triethoxysilyl)propylamin			< 1 %
	213-048-4			
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1B; H302 H314 H318 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité	
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
37859-55-5	484-460-1	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime	< 5 %	
	dermique: DL50 = >1782 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1234 mg/kg			
58190-62-8	700-810-0	2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime	1 - < 5 %	
	par voie orale: DL50 = <2000 mg/kg			
919-30-2	213-048-4	3-(Triethoxysilyl)propylamin	< 1 %	
	dermique: DL50 = 4076 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2660 mg/kg			

**Information supplémentaire**

Les réglages de couleur claire de ce produit contiennent du dioxyde de titane. Faites attention à une utilisation appropriée. Voir plus d'informations dans les sections 6.1 et 7.1.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'oxime. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Ne pas inspirer les vapeurs.

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**Après inhalation**

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

**Après contact avec la peau**

Enlever mécaniquement (p. ex. éponger les parties de la peau affectées avec du coton ou de la cellulose) et laver ensuite abondamment avec de l'eau et un détergent doux.

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**Après ingestion**

Rincer la bouche. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 333**

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 333000

Page 3 de 11

l'étiquette.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Eau pulvérisée, Poudre sèche, Sable, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

La combustion mène au dégagement forte de suie. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inspirer les vapeurs.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Si le produit séché est retiré mécaniquement, les particules respirables de dioxyde de titane peuvent être pulvérisées. Un masque de type FFP3 (poussières fines, EN 149) doit donc être porté pour protéger les voies respiratoires.

**Pour les non-secouristes**

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel

**Pour les secouristes**

Utiliser un équipement de protection individuel

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Couvrez les égouts.

**Pour le nettoyage**

Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Utiliser un équipement de manutention mécanique. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser Solvant . Nettoyage avec white-spirit possible.

**Autres informations**

Assurer une ventilation adéquate.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir également section 7, 8, 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 333**

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 333000

Page 4 de 11

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition au-dessous des valeurs limites d'exposition recommandées. Voir la fiche de données de sécurité, voir chapitre 8

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Un masque de type FFP3 (poussières fines, EN 149) doit être porté lors de l'élimination des résidus de produits séchés.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**Information supplémentaire**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Aucun à notre connaissance.

**Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Mastic silicone

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,164 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,165 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,287 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	0,0825 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,0825 mg/kg p.c./jour

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 333**

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 333000

Page 5 de 11

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
	Milieu environnemental	
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime	
Eau douce		0,1 mg/l
Eau de mer		0,01 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,569 mg/kg
Sédiment marin		0,057 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		2,15 mg/l
Sol		0,04422 mg/kg

**Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité

**Protection des mains**

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Temps de pénétration  $\geq$  60 minutes.

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'un fournisseur à l'autre.

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

**Protection de la peau**

Vêtement de protection

**Protection respiratoire**

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs.

Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Exposition répétée ou prolongée: Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141) - Filtre ABEK

**Protection contre les risques thermiques**

Ne pas chauffer le produit.

En cas d'incendie: Vêtements résistant au feu

Gants résistant aux basses températures: non demandé

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	pâte
Couleur:	divers
Odeur:	caractéristique

Point de fusion/point de congélation:

**Testé selon la méthode**  
non applicable

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 333**

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 333000

Page 6 de 11

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	> 400 °C
pH-Valeur:	neutre
Hydrosolubilité:	insoluble
Densité:	env. 1,03 g/cm <sup>3</sup>
Caractéristiques des particules:	non applicable

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion  
non explosif.

Température d'inflammation spontanée

n'est pas auto-inflammable

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

humidité.

**10.5. Matières incompatibles**

Réagit avec les substances suivantes: de l'air humide et de l'eau, Acides, Alcalis (bases).

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 333**

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 333000

Page 7 de 11

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime				
	orale	DL50 mg/kg	1234 rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	>1782 rat		
58190-62-8	2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime				
	orale	DL50 mg/kg	<2000 Rat		
919-30-2	3-(Triethoxysilyl)propylamin				
	orale	DL50 mg/kg	2660 rat	OCDE Ligne directrice 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	4076 lapin	OCDE Ligne directrice 402	

**Irritation et corrosivité**

Des vapeurs produites pendant le traitement peuvent provoquer une irritation du système respiratoire et des yeux.

Peut irriter la peau ou les yeux des personnes sensibles.

**Effets sensibilisants**

N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. (OCDE Ligne directrice 406)

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Danger par aspiration**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'oxime.

Après la polymérisation le produit est inodore et indifférent.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.



## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## EGOSILICON 333

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 333000

Page 8 de 11

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>113	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	OCDE Ligne directrice 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	100 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	OCDE Ligne directrice 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>113	48 h	Daphnia magna	OCDE Ligne directrice 202
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	21,5	28 d	boue activée Bactérie	
58190-62-8	2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>117	96 h		OCDE Ligne directrice 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	103 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	OCDE Ligne directrice 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	117 mg/l	48 h	Daphnia magna	OCDE Ligne directrice 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>100		Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité pour les algues	NOEC	37 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) OCDE Ligne directrice 201	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

silicone biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Une bioaccumulation est peu probable.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
37859-55-5	2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime	1,25

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.  
non applicable

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucun à notre connaissance.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 333**

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 333000

Page 9 de 11

**Recommandations d'élimination**

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

**L'élimination des emballages contaminés**

Vider les restes. Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:

no

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 40

**Législation nationale**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 333**

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 333000

Page 10 de 11

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,6,8,9,11,16.

**Abréviations et acronymes**

CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
CAS: Chemical Abstracts Service  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
IATA: International Air Transport Association  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
VOC: Volatile Organic Compounds  
SVHC: Substance of Very High Concern

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH208	Contient 3-(Triéthoxysilyl)propylamin. Peut produire une réaction allergique.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGOSILICON 333**

Date de révision: 02.05.2023

Code du produit: 333000

Page 11 de 11

EUH210                      Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Information supplémentaire**

Cette recommandation n'est valable que pour le produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, que nous fournissons, et pour l'application spécifiées.

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*